



CDPME

PROCES-VERBAL N°5

Réunion d'urgence du 12/03/2025 en audio conférence

Président : M. Nuno Filipe MIGUEL

Présents : MM. Louis FILIN (représentant CDA), Ndala MAKANGU, Lucien SIBA

Ouverture de la séance (en audio) à 18h00

La commission étudie le calendrier des compétitions à venir, et au vu du risque potentiel des rencontres à venir, décide :

Match n°28232703 – PUC / LA CAMILIENNE – SENIORS D1 du 15/03/2025

Considérant les tensions recensées lors de la saison dernière,

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs.

Match n°28237664 - ESPERANCE PARIS 19^{ème} / PETITS ANGES U14 D2 - Poule B du 15/03/2025

Considérant les tensions recensées lors du match aller,

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur),

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs.

Match n°28238607 CHAMPIONNET SPORT / PARIS SPORT CULTURE - U18 D1 du 16/03/2025

Considérant les incidents recensés lors du match de coupe entre les deux équipes, ayant fait l'objet d'une instruction disciplinaire,

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur),

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs,

Match n°28238369 - PARIS 19^{ème} ANTILLAIS / LA SALESIENNE - U16 D2 – Poule A du 23/03/2025

Dossier transmis par le C.A.C.A.C du 13/02/2025

Considérant les tensions recensées lors du match aller qui ont amené au non-déroulement de la rencontre,

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur),

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs,

La séance est levée à 18h30

Le Président de la Commission CDPME
Nuno Filipe MIGUEL